

Discours prononcé le 22 juin 1999 aux Breuleux par la section Les Breuleux-Tramelan du Groupe Béliier.

La grande indignation de J.-F. R. !

LA grande aventure du combat jurassien est émaillée — quoi de plus naturel — de péripéties plus ou moins heureuses, quelquefois banales, mais qui peuvent être aussi des plus savoureuses. Nous ne résistons pas à vous conter la dernière en date qui concerne la participation de M. Jean-François Roth, à ses heures Président du Gouvernement jurassien, à cette traditionnelle commémoration du 23 juin 1974, date fondatrice de l'actuelle République et Canton du Jura. Nous avons invité JFR, en lui rappelant qu'il savait à certaines occasions avoir un langage de militant et user d'un franc-parler inhabituel dans les hautes sphères qu'il côtoie. Dans notre invitation, nous lui disions :

“Cette année, celle du 25ème anniversaire, nous aimerions laisser la part belle aux militants ! Et bien que vous assumez la charge de gouverner la République et Canton du Jura, nous pensons que pour l'occasion, vous saurez parfaitement éviter la langue de bois et nous faire part de votre vision de l'avenir des institutions jurassiennes. Ainsi, nous serions des plus heureux, si nous pouvons compter sur votre présence, en tant qu'orateur lors de notre manifestation.”

Chers amis, M. Roth a refusé de se déplacer ce soir aux Breuleux. M. Roth est indigné, nous dit-il ! Il y a quelques jours seulement, il nous a fait part de sa réponse. Il écrit : “Les termes de votre invitation sont en parfaite contradiction avec l'article paru à ce même propos dans votre revue l'Impact, no 16 : ce qui y figure est indigne.” Voilà l'excuse !

Eh bien, Monsieur Roth, aussi habile que vous paraissez, vous manquez singulièrement de nez ! Vous devriez aussi être honnête car en aucun moment, le Groupe Béliier, ni sa section des Breuleux, n'ont écrit quoi que ce soit à votre sujet. Nous comprenons, que les propos tenus dans ce no d'Impact vous aient offensé. Ceux-ci ont été écrits à chaud au lendemain du vote consultatif de Moutier par des jeunes de la ville.

L'épisode de M. Roth est éloquent. Il trouve un prétexte pour ne pas participer à une manifestation mise sur pied par le Groupe Béliier. À nouveau, il se trompe de cible. Car en l'occurrence, le Groupe Béliier n'y a aucun profit. La seule et suffisante motivation d'organiser cette manifestation est de permettre aux Breulottiers de commémorer un événement qui resterait sans cela dans l'ombre. Voilà donc un ministre et un gouvernement qui refusent de s'exprimer devant leurs concitoyens le jour d'un anniversaire fondateur de l'État qu'ils représentent. Belle mentalité !

Voilà pour les péripéties. Mais venons à l'essentiel. Nous demandions à M. Roth de s'exprimer en tant que militant car il s'agit bien de cela, le 23 juin ! On a durant 25 années, laissé la place belle aux politiciens de tout acabit qui se sont servis de cette tribune à des fins électoralistes alors qu'il s'agissait d'exprimer le sentiment profond d'un peuple charcuté dans sa chair vive et criant justice. C'en est assez des beaux causeurs de Morépont. Aujourd'hui, nous dénonçons le droit aux autorités cantonales jurassiennes de parler au nom du peuple jurassien car on ne peut pas prétendre parler aux Jurassiens ou en leur nom alors qu'on a reconnu explicitement la frontière qui a déchiré leur patrie, alors que par exemple on refuse de défendre un élément de valeur de leur patrimoine tel que la roue de Bollement, alors qu'on refuse de s'adresser à ses citoyens un jour de 23 juin !

Le 23 juin n'est pour beaucoup qu'un jour de congé bien apprécié. Nous sommes persuadés pourtant qu'il reste dans les cœurs des Jurassiens la fierté d'avoir, il y a 25 ans, libéré leur patrie et que plus encore, ils ne laisseront pas aux rapaces le soin d'entrevoir l'avenir de leur pays.

Vive le Jura Libre, de Boncourt à la Neuveville

Groupe Bélier